

CABINET 

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Lomé, le 08 JAN 2024

N° 052/2024/MEPST/CAB/SG/DRH

COMMUNIQUE

Le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique informe les candidats déclarés provisoirement admis au concours de recrutement de fonctionnaires enseignants, session du 02 septembre 2023, que la formation obligatoire d'imprégnation et de préparation à la fonction d'enseignant se déroulera du 15 janvier au 02 février 2024 au chef-lieu de la région éducative choisie, conformément à la répartition ci-après :

RÉGION	VILLE	PRESCOLAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE 1	SECONDAIRE 2
GRAND LOMÉ	LOME	Lycée de Tokoin 1	CEG Camp GGE	Lycée de Tokoin 2	Lycée de Tokoin 2
MARITIME	TSEVIE	CEG Tsévié-ville 2	Lycée Tsévié 1	CEG Tsévié-Ville 1	CEG Tsévié-Ville 2
PLATEAUX EST	ATAKPAME	CEG Sada	EPP Sada	Lycée Agbonou	Lycée Agbonou
PLATEAUX OUEST	KPALIME	EPP Centrale	EPP Centrale	CEG Kpodzi	Lycée Kpodzi
CENTRALE	SOKODE	EPP Centrale	EPP Centrale	Lycée Moderne	Lycée Moderne
KARA	KARA	EPP Centrale	EPP Centrale	CEG Kara-Ville	CEG Kara-Ville
SAVANES	DAPAONG	EPP Bodjopal	Lycée Nassablé	CEG Dapaong-Ville	Lycée Nassablé

La formation des candidats admissibles du sous secteur de l'enseignement technique se déroulera au Lycée d'enseignement technique et professionnel de Lomé (LETP-L).

A cet effet, chaque candidat admissible est invité à prendre les dispositions nécessaires pour participer au processus de formation et d'évaluations préalables aux résultats définitifs.

Le ministre des enseignements primaire,
secondaire et technique,

SIGNE

Prof. Dodzi Komla KOKOROKO